



Séance du 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de mars, à dix heures, le Comité Syndical du SIVU du Courant d'Huchet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Karine DASQUET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présent	Nombre de suffrages exprimés
9	7	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstention : 0

**Étaient présents:**

Mme CROUZET Francine, Mme DASQUET Karine, M. DUPOUY Jean-Louis, Mme JOUSSELIN Nadine, M. LABOUDIGUE Francis, M. MORA Jean, Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne

**Procurations:**

M. BRANDT Gilles donne pouvoir à Mme DASQUET Karine

**Étai(en)t absent(s) :**

M. RAFFIN Michel

**Étai(en)t excusé(s) :**

M. BRANDT Gilles

Date de convocation
13/03/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

--

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme JOUSSELIN Nadine

et publication du :

--

**AFFECTATION DES RESULTATS**

2024

**LE COMITE SYNDICAL,**

Réuni sous la présidence de Mme la présidente, KARINE DASQUET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	54 214,11
- un excédent reporté de :	46 380,10
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>100 594,21</b>
- un excédent d'investissement de :	75 976,37
- un excédent des restes à réaliser de :	0,00
<b>Soit un excédent de financement de :</b>	<b>75 976,37</b>

**DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024	100 594,21
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	100 594,21
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)	75 976,37

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Mme la présidente  
KARINE DASQUET



le(s) secrétaire(s) de séance  
MME JOUSSELIN NADINE